LE P'TIT LANLOUPAIS





EDITORIAL

La Covid 19 s'est invitée dans notre quotidien depuis le début de cette année 2020, bousculant nos habitudes de vies personnelles, familiales ou professionnelles. Si les vaccins à venir peuvent nous laisser espérer une maîtrise de la maladie, le plus dur reste à venir. Les conséquences économiques liées à cette crise majeure touchent beaucoup d'entre nous. L'année 2021 s'annonce déjà très compliquée et il va falloir faire preuve de beaucoup de bienveillance et de solidarité pour permettre aux plus impactés de garder espoir en l'avenir.

Nous avons dû annuler les journées écocitoyennes, les festivités du 14 juillet et le repas des Aînés. Les cérémonies du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre se sont déroulées en comité restreint et le Conseil a pris la décision d'annuler le Noël des enfants à la salle polyvalente. Nous avons malgré tout décidé d'organiser, le 19 décembre entre 14 heures et 17 heures, la distribution des cadeaux de Noël. Les enfants de la commune jusqu'à 12 ans sont venus sur la place du bourg au pied du sapin suivant un horaire prédéfini et en se conformant aux prescriptions données par la Préfecture pour éviter les regroupements de plus de 6 personnes.

En cette fin d'année je ne peux que vous inviter à la prudence pour vous, pour vos proches, et pour ceux que vous côtoyez au quotidien. Respectez les gestes de distanciation, prenez des nouvelles de vos amis, de vos voisins et n'hésitez pas en cas de besoin ou d'inquiétude à prendre contact avec la mairie ou vos élus.

À l'instar des festivités de cette année, la cérémonie des vœux ne pourra se tenir. Le bilan de l'année écoulée vous est fait dans ce P'tit Lanloupais.

L'ensemble des conseillers, Bruno, Philippe et Pascal se joignent à moi pour vous souhaiter, malgré tout, de belles fêtes de fin d'année.

Que l'année 2021 soit faite d'espoir, de santé et de bonheur pour chacun d'entre vous.

Bloavezh mat.

Yannick Le Bars, Maire

PENNADSTUR

En em bedet eo ar Govid-19 e-barzh hor buhez bemdez abaoe penn-kentañ ar bloavezh-mañ 2020, ha bountet-divountet ganti hon boazioù buhez personnel, tiegezhel pe micherel. Ma c'hall an danvez vaksinoù lezel ac'hanomp da esperiñ mestroniañ ar c'hlenved, e chom ar c'haletañ da zont. Tizhout a ra an heuliadoù ekonomikel liammet d'an enkadenn veur-se un toullad ac'hanomp. En em ziskouez a ra ar bloavezh 2021 luziet-tre c'hoazh ha ret vo diskouez kaout kalz a vadelezh ha gengred evit aotren ar re dizhet da virout spi en amzer-da-zont.

Dleet hon eus nullañ an deiziadoù ekokeodedel, lidoù ar 14 a viz Gouere ha pred ar re gozh. Dibunet oa bet kounlidoù an 8 a viz Mae, ar 14 a viz Gouere hag an 11 a viz Du etre un nebeudig tud ha divizet en deus ar c'huzul-kêr nullañ Nedeleg ar vugale er sal liezimplij. Daoust da se hon eus divizet ingaliñ profoù Nedeleg, d'an 19 a viz Kerzu etre 2 eur ha 5 eur goude kreisteiz. Deuet oa bet bugale ar gumun betek 12 vloaz dont war blasenn ar bourk ouzh troad ar sapin hervez eurioù raktermenet hag en ur ober diouzh an erbedadennoù roet gant ar prefeti evit diwall a strollañ meur a 6 den.

E diwezh-se ar bloavezh ne c'hallan ket nemet atizañ ac'hanoc'h d'an evezhiegezh evidoc'h ho-unan, evit ho kerent nes hag ar-re en ho kichen bemdez. Doujit d'ar jestroù pellekaat, kemerit keloù eus ho mignoned, hoc'h amezeien ha n'argredit ket, ma ho pefe ezhomm pe vefec'h nec'het, da vont e darempred gant an ti-kêr pe ho tilennidi.

War dres goulioù ar bloavezh-mañ, ne vo lid-hetoù ebet. Graet vez deoc'h bilañs ar bloavezh echu e-barzh ar gazetenn-se.

Ar c'huzul-kêr en e bezh, Bruno, Philippe ha Pascal a stag ganin evit hetiñ deoc'h goulioù laouen diwezh ar bloavezh, nag evit-se.

Ra vo ar bloavezh 2021 graet gant spi, yec'hed hag eürusted evit pep hini ac'hanoc'h.

Bloavezh mat.

An Aotroù maer, Yannick Le Bars

L'EQUIPE MUNICIPALE

Yannick **Le Bars**, Maire, Conseiller Communautaire titulaire, Vice-Président à la Communauté d'Agglomération **G**uingamp-**P**aimpol **A**gglomération, en charge du numérique et de l'innovation, représentant GPA au bureau Mégalis Bretagne, au bureau de la commission locale de l'eau du SAGE Argoat Trégor Goélo et au Conseil d'Administration Technopole Anticipa, représentant du SAGE à la commission "Mer et littoral"

Inès **Gonse**, 1ère Adjointe, déléguée à l'environnement et à la culture, Conseillère Communautaire suppléante, déléguée représentant la commune à GPA dans les commissions "Stratégie pour la biodiversité" et "Aménagement et revitalisation des territoires"

Michelle **Menguy**, 2ème Adjointe, déléguée aux Affaires sociales, à la communication dont le Bulletin communal, aux fêtes et cérémonies, déléguée représentant la commune à GPA dans la commission "Nouvelles dynamiques territoriales"

Jacques **Thoraval** 3ème Adjoint, délégué aux travaux et à la voirie, délégué représentant la commune à GPA dans la commission "Traitement des déchets et voirie"

Monique **Coz**, Emmanuel **Feinte**, Guénolé **Laval**, Marie-Josée **Libouban**, Marie-Christine **Marcus** représentant la commune à GPA dans la commission "Service public communautaire", Cyrille **Menguy** et Fanch **Rebours**, Conseillers municipaux.

Bruno **Thomas**, secrétaire de mairie.

Philippe **Simon**, employé communal polyvalent.

Le Maire et ses Adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

Représentation dans les organismes extérieurs :

Emmanuel FEINTE : Correspondant Défense

Inès GONSE :

- Membre du comité technique **PCAET** (Plan Climat Air Energie Territorial)
- Déléguée au **SMITRED** (Syndicat Mixte pour le Tri, le Recyclage et l'Elimination des Déchets

Marie-Christine MARCUS : Référente Sécurité routière

Michelle MENGUY :

- Déléguée à **VIGIPOL**, Syndicat Mixte de Protection du Littoral Breton
- Déléguée élue au **CNAS** (Centre National d'Action Sociale)
- Veilleur Municipal pour la Mission Locale
- Membre de l'Instance de concertation des collectivités locales et déléguée représentant la commune au sein du Conseil d'Administration de l'**ASAD** Goëlo-Trieux (Association d'Aide, de Soins et de Services à Domicile)

Jacques THORAVAL : Délégué au **S**yndicat **D**épartemental d'**E**nergie

Commission Communale Sociale

Les élus qui composent cette commission de proximité sont là pour vous renseigner et vous accompagner si vous rencontrez des difficultés financières passagères.
Pour toute demande d'aides : contactez la mairie ou l'Adjointe en charge des Affaires Sociales

INFORMATIONS MUNICIPALES



Téléphone 02 96 22 33 45

ouverture : lundi et jeudi de 9 h à 12 h
mardi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Courriel : mairie.lanloup@orange.fr - site internet : www.lanloup.bzh.

Les gestes barrière et de distanciation sociale doivent être respectés au sein de la mairie.
Le port du masque est toujours obligatoire.

Compte-rendus des Conseils municipaux

Ceux-ci sont consultables sur le site internet de la commune (rubrique vie municipale - conseil municipal) ainsi que sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la Mairie.

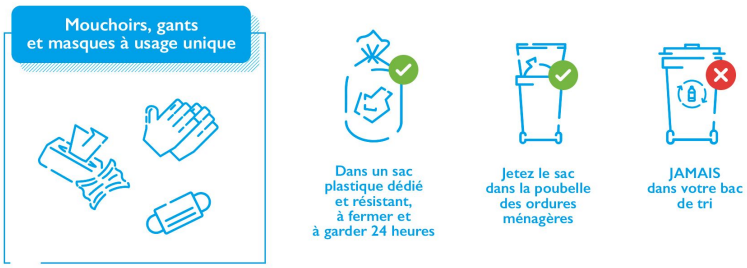
Collecte des déchets pour l'année 2021, hors période estivale du 5 juillet au 27 août

La collecte des déchets ménagers et la collecte sélective ont lieu toutes les deux semaines, le mercredi, en semaines impaires.

Première collecte : le **mercredi 6 janvier**

Pour tout renseignement, tél. 02 96 13 59 59
dechets@guingamp-paimpol.bzh





Déchetterie de Paimpol - Lieu-dit La Lande Blanche - tél. 02 96 20 91 39

Ouverte toute l'année du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00
de 14 h 00 à 18 h 00

Populations légales 2018 en vigueur au 1er janvier 2021 *source INSEE*

Chaque année, ces actualisations sont calculées à partir d'une combinaison de plusieurs sources (enquête de terrain complétée de sources administratives pour les communes de moins de 10 000 habitants)

Population municipale..... : 215
Population comptée à part..... : 5
Population totale..... : 220

Pour information - Département des Côtes d'Armor : 599 584 habitants

Quelques données sur Lanloup

24 familles avec enfants soit 21 % des ménages.
La tranche d'âge 60-74 ans est la plus représentée.
Le taux d'activité est de 66%
Lanloup compte 245 logements (155 en 1968).
La densité est de 91 habitants au Km²

A l'échelle de la Communauté d'Agglomération, la part des foyers fiscaux imposés la plus élevée est enregistrée pour Lanloup avec 48%, la part la plus faible étant de 20%.

Recensement

La campagne de recensement 2021 est reportée à 2022.



"Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission Nationale d'Evaluation du Recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022."

ETAT CIVIL



Naissances : le 07 Août : Ewen THORAVAL

Mariage : 1

Décès : le 8 Avril Monsieur Franco FIORDELLI
le 10 Avril Madame Cécile GRANIER, épouse ZAJCEW
le 21 Juin Madame Sandrine SALMON
le 16 Août Madame Anne MAHE épouse TATON
le 9 Septembre Madame Monique PRIDO épouse KERMEN
le 25 Octobre Madame Marie Thérèse POUHAER, épouse LE ROLLAND
le 8 Décembre Monsieur Guy RICHARD



URBANISME

Certificats d'urbanisme : 25, dont :
23 pour information
et 2 certificats opérationnels

Déclaration préalable : 12, dont :
1 pour 1 appentis
1 pour un abri de jardin
1 pour un garage
7 pour des modifications extérieures et/ou création d'ouvertures
1 pour une division de parcelle
1 pour une modification d'accès et abattage d'arbres.

Permis de construire : 3, dont :
2 pour la construction d'un garage
1 pour la construction de 7 maisons d'habitation à Kerguistin

AUTOCOLLANTS STOP PUB

Chacun peut, par des actions concrètes et simples, oeuvrer au quotidien pour limiter la croissance constante de la quantité de déchets que nous produisons.

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible!

Pour ceux qui ne souhaitent plus recevoir de prospectus, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant mentionnant le refus de ces imprimés.

Vous trouverez ces autocollants à votre disposition en mairie.



Salle polyvalente

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé d'appliquer les mêmes tarifs de location en 2021 que ceux pratiqués en 2020.

Tarif de location pour l'année 2021

	Lanloupais	Extérieurs
1 repas	148 €	260 €
2 repas	216 €	363 €
Week-end	285 €	419 €
Vin d'Honneur, goûter	113 €	178 €

Les associations de la commune bénéficient d'un tarif unique de 42 € et de deux locations gratuites par an.
Les associations extérieures à la commune s'acquitent des mêmes montants que ceux pour les particuliers.

Cérémonie du 11 novembre



Le 11 novembre dernier, le Maire, les Adjointes et les Anciens combattants porte-drapeaux ont assisté à la cérémonie de commémoration de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la première guerre mondiale.
Ce jour-là, un hommage est rendu aux soldats morts au combat.
Il est de notre devoir de ne pas oublier le courage qui les animait. Leur sacrifice et la solidarité dont ils faisaient preuve devant l'adversité doivent toujours nous inspirer le respect.
Il importe que les jeunes générations, comme celles à venir, connaissent notre histoire, puissent la comprendre, la transmettre à leur tour et surtout qu'elles soient capables de l'analyser et d'en tirer des enseignements pour que les horreurs d'hier ne se reproduisent plus jamais demain.
Après lecture par Monsieur le Maire d'un texte de Maurice Genevoix, "Ceux de 14", suivie d'une minute de silence , une gerbe a été déposée.

Nous espérons pouvoir participer à nouveau tous ensemble à la prochaine cérémonie, le 8 mai 2021.

Repas des Aînés

En raison du contexte sanitaire, la Municipalité a été contrainte d'annuler le traditionnel repas des Aînés offert aux Lanloupais à partir de soixante cinq ans.
Nous regrettons d'avoir dû annuler ce déjeuner attendu par nombre d'entre vous et nous comptons sur votre compréhension et votre bienveillance pour adhérer à cette sage décision.
Nous savons très bien que l'aspect convivial et chaleureux de ce repas est important pour vous. Aussi, si les conditions sanitaires le permettent, nous envisageons d'en organiser un au printemps prochain.
Nous souhaitons en tout cas nous retrouver pour l'édition de novembre 2021 et nous savourerons d'autant plus cette chance qui nous est donnée d'être ensemble.

Corbeilles gourmandes pour nos Aînés



Réception des corbeilles en Mairie

La Municipalité a tenu à maintenir la distribution des traditionnelles corbeilles de Noël aux Aînés de quatre vingts ans et plus et ce, malgré la situation actuelle.
Ces paniers gourmands, remis au domicile des bénéficiaires par des élus, apporteront un peu de joie et de chaleur en ces temps difficiles.



Remise d'une corbeille à notre doyenne

Arbre de Noël des enfants



Malo, 2 ans 1/2 et son papa



Manon 9 ans, sa soeur Camille 8 ans et leurs parents

Les conditions actuelles ne nous ont pas permis d'organiser, comme les années précédentes, un goûter pour les enfants... et nous en sommes désolés.

Néanmoins, nous souhaitions leur offrir un cadeau.

Samedi 19 décembre, après-midi, selon des créneaux choisis par les familles, les Adjoints ont remis cadeaux et chocolats aux petits Lanloupais qui se sont succédés autour du sapin décoré et illuminé.



Callum 8 ans 1/2 et sa grand-mère

Ce petit temps avec chaque famille a été largement apprécié et a permis de mieux faire connaissance et de discuter en toute convivialité.

Nous espérons pouvoir nous réunir à nouveau à la salle polyvalente à Noël prochain autour de brioches et de chocolat chaud.

Annulation de la cérémonie des Vœux du Maire

Dans ce contexte sanitaire dont l'évolution reste incertaine et afin d'assurer la sécurité de tous ses administrés, la Municipalité a choisi de ne pas organiser la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire cette année.

Bilan 2020 - Le mot du Maire

Malgré la crise sanitaire les travaux et achats prévus cette année se sont réalisés.

- À l'église la mise au norme du paratonnerre pour 1090 € et la sécurisation des cloches pour 10888 €. Nous avons bénéficié d'une aide au titre de la DETR de 3891 €.
- A la mairie l'acquisition d'un PC portable et d'un vidéo projecteur pour 1144 € et le remplacement des luminaires du bureau pour 840 €.
- Aux services techniques l'acquisition d'une débroussailleuse pour 708 € et le remplacement du tracteur jugé trop faible pour une soulte de 8388 €.
- A la salle des fêtes l'acquisition de tables pour 2082 €.
- Sur le terrain de Kerguistin la levée topo et le bornage pour 3496 €. Guingamp Habitat qui porte le projet de logements sociaux à obtenu le permis de construire pour 7 logements (2 T4 et 5 T3 dont 3 en accessibilité). Les travaux sont programmés sur 2021.
- Sur la voirie, l'arasement des accotements pour 13760 €, la remise en état du chemin de Bel Orient pour 2017 € et l'acquisition d'un radar pédagogique pour 2094 €.
- L'acquisition de l'ancienne mairie pour 10000 €

L'étude sur la revitalisation du centre bourg se poursuit. Vous étiez nombreux à participer aux ateliers et à apporter vos idées. Merci pour ces contributions qui pour beaucoup trouveront leurs places dans le projet final .

Le déploiement de la fibre optique rentre dans sa phase aérienne, les premiers raccordements sont prévus mi 2021.

Travaux d'électricité à l'église



L'entreprise Reboux de Plouha a procédé au remplacement d'une quarantaine de projecteurs pour une mise aux normes indispensable.
Des leds se substituent désormais aux vieilles ampoules énergivores...



Elections Départementales et Régionales

Les élections départementales et régionales qui devaient initialement se tenir en mars sont reportées au mois de juin.
Le choix n'est pas encore arrêté entre les 13 et 20 juin ou les 20 et 27 juin.

Tour de France 2021

Le Tour passera à Lanloup le dimanche 27 Juin... sous réserves...



Aussitôt acté le report à 2022 du Grand Départ de Copenhague, la Bretagne a pris les devants, Conseil régional en tête et Brest en appui, portés par l'élan des élus des quatre départements et des collectivités locales.
Quatre étapes 100 % bretonnes seront au programme du Tour à partir du 26 juin prochain, avec des rendez-vous déjà déterminants pour les prétendants au Maillot Jaune.
Les richesses que recèlent les routes du Finistère, des Côtes-d'Armor, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, sillonnées jour par jour, avec une double ascension de Mûr-de-Bretagne érigée en point d'orgue, sauront d'emblée créer du mouvement.

Samedi 26 juin
Étape 1 | Brest > Landerneau
Dimanche 27 juin
Étape 2 | Perros-Guirec > Mûr-de-Bretagne - Guerlédan

Passage de la caravane vers 13 h 20 suivi, deux heures après du passage des coureurs.

Lundi 28 juin
Étape 3 | Lorient > Pontivy
Mardi 29 juin
Étape 4 | Redon > Fougères



Davantage de précisions vous serons communiquées dans le prochain P'tit Lanloupais.

ÇA S'EST PASSÉ À LANLOUP

11 NOVEMBRE



COMMEMORATION

Henri Bousquet et Gilbert Le Bars, Porte-drapeaux - Michelle Menguy, Adjointe aux cérémonies
Yannick Le Bars, Maire - le Colonel Emmanuel Feinte









1er décembre

Installation
des illuminations

Jacky, Pascal, Guénolé,
Yvon, Inès et Michelle





Journal Communal de Lanloup
Directeur de la publication: Yannick Le Bars
Rédaction : Commission Communication
Mise en page/impression : Commission Communication/Mairie
Mairie : 1 Rue Alain Le Nerrant Tél: 02 96 22 33 45
Distribution : équipe municipale
Dépôt légal : à parution 250 exemplaires